

Lancement du comparateur public des tarifs bancaires en France

Le 1^{er} février, Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics, a lancé le premier comparateur public et gratuit des tarifs bancaires sur internet. Le Ministre a chargé le CCSF (Comité Consultatif du Secteur Financier) de créer et de gérer ce comparateur en ligne qui permet aux consommateurs de comparer gratuitement les principaux frais bancaires. Ce site, mis à jour chaque semaine, porte sur 11 tarifs de l'extrait standard de l'Observatoire des Tarifs Bancaires (OTB) des 155 principaux établissements de crédit et prestataires de services de paiement exerçant en France, soit 98% du marché. Il compare par exemple l'abonnement à des services de banque à distance, les coûts d'une carte de paiement à débit immédiat ou différé, les frais de retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque, la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA, ou les frais de tenue de compte. Le site accessible sur ordinateur, téléphone mobile ou tablette propose des comparaisons par département via un accès anonyme et immédiat à des données impartiales mises à jour en temps quasi réel.

Pour Michel Sapin « Ce site permettra à tout le monde de comparer gratuitement les tarifs des services de base, comme les virements, les prélèvements ou les cartes bancaires afin de faire en sorte que la concurrence s'exerce dans de bonnes conditions ». En améliorant les possibilités de comparaison du consommateur et la concurrence, le gouvernement souhaite notamment favoriser la mobilité bancaire. Pour Michel Sapin « Favoriser la mobilité bancaire permet de baisser les prix des services bancaires et d'améliorer leur qualité. » C'est à la mise en place de ce cercle vertueux que le comparateur veut participer. Les tarifs des établissements bancaires des DOM sont inclus dans le comparateur.

Le comparateur public des principaux tarifs bancaires : <http://www.tarifs-bancaires.gouv.fr/>

Le dossier de presse : <http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/20423.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Banque de France

Focus N°15 - La liquidité des marchés : mythe et réalité

L'évolution en cours du fonctionnement des marchés obligataires s'accompagne de la perception d'une dégradation structurelle et générale de leur liquidité, porteuse de risques pour la stabilité du système financier. Ce Focus montre que la réalité est plus nuancée et que la dégradation n'est pas forcément là où l'on croit. Ainsi, les indicateurs traditionnels apparaissent, par exemple sur les titres de dette souveraine, en contradiction avec la perception des acteurs. L'altération de la liquidité concerne certains segments de marché plus que d'autres et affecte davantage sa volatilité et son niveau moyen que son prix. Elle est alimentée en outre par des facteurs conjoncturels et structurels dont l'impact sur la robustesse du système financier devra être apprécié à moyen terme. La période de transition actuelle peut néanmoins conduire à une organisation plus efficace des marchés obligataires, à une offre de services de liquidité plus résistante aux chocs et dont le prix reflète mieux la réalité des risques engagés, et enfin à un renforcement de la gestion par les investisseurs du risque d'assèchement de la liquidité. Des actions, tant des pouvoirs publics que des acteurs des marchés, pourront utilement aider à la matérialisation de ce scénario favorable.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/Focus-15.pdf

Union européenne

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,4% en décembre 2015, en baisse par rapport au taux de 10,5% enregistré en novembre 2015 et à celui de 11,4% de décembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis septembre 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,0% en décembre 2015, stable par rapport à novembre 2015 et en baisse par rapport au taux de 9,9% de décembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis juin 2009. Eurostat estime qu'en décembre 2015, 21,944 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,750 millions dans la zone euro. Par rapport à novembre 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 52 000 dans l'UE28 et de 49 000 dans la zone euro. Comparé à décembre 2014, le chômage a baissé de 2,026 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,501 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en décembre 2015 ont été enregistrés en République tchèque et en Allemagne (4,5% chacun), à Malte ainsi qu'au Royaume-Uni (5,1% chacun, donnée d'octobre pour le Royaume-Uni). Les taux de chômage les plus élevés ont été relevés en Grèce (24,5% en octobre 2015) et en Espagne (20,8%).

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2016-73 du 29 janvier 2016 relatif au service d'aide à la mobilité bancaire mentionné à l'article L. 312-1-7 du code monétaire et financier et aux plans d'épargne-logement inactifs mentionnés à l'article L. 312-20 du même code

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031941379&categorieLien=id>

Décret n° 2016-66 du 29 janvier 2016 instituant un commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économiques et portant création d'un service à compétence nationale dénommé « service de l'information stratégique et de la sécurité économiques »

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031940456&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

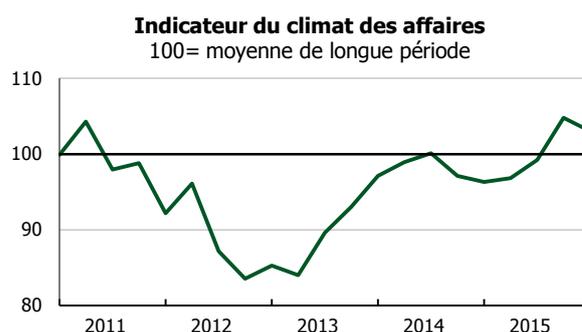
Le climat des affaires au 4^e trimestre 2015 : frémissement de l'investissement

L'indicateur du climat des affaires (ICA) s'inscrit en légère baisse au quatrième trimestre 2015, à 103,0 points (-1,8 point). L'ICA s'installe au-dessus de sa moyenne de longue période pour le deuxième trimestre consécutif. L'amélioration sensible du climat des affaires sur l'année 2015 (+6,7 points) traduit le fait que l'embellie économique constatée en 2014 a vraisemblablement gagné en vigueur tout au long de l'année 2015.

La composante passée reste au-dessus de sa moyenne de longue période. Néanmoins, elle explique les trois quarts de l'inflexion de l'indice global sur le trimestre, en raison d'une détérioration de l'activité en fin d'année.

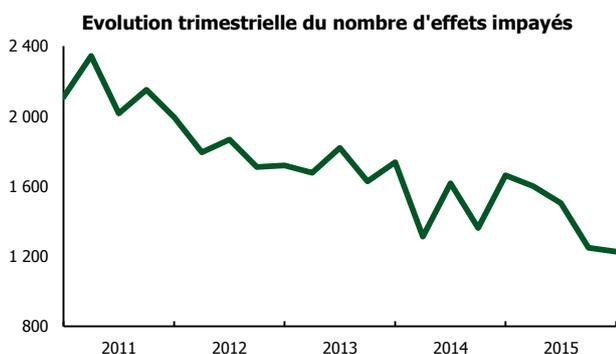
La composante future pèse également sur l'évolution baissière de l'indice après une forte hausse le trimestre précédent. Cependant, sa décomposition est de bon augure avec des prévisions d'investissement qui deviennent enfin positives et laissent présager de possibles effets d'entraînement au cours de l'année 2016. En cohérence avec ce signal, la trésorerie accumulée les trimestres précédents est anticipée à la baisse, à des fins probables de financement de ces investissements.

Les « premières tendances » au 4^e trimestre 2015 sont disponibles sur le [site de l'IEDOM](#).



Source : Enquête de conjoncture IEDOM

Baisse continue du nombre d'effets de commerce impayés en 2015



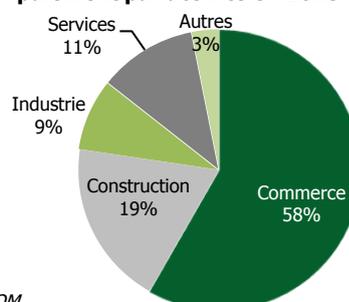
Source : IEDOM

Les effets impayés se concentrent majoritairement dans le commerce. Avec 14,9 millions d'euros, ce secteur regroupe 58% des montants des incidents de paiement déclarés. Viennent ensuite le secteur de la construction avec 19 % des montants impayés, les services (11 %) et l'industrie (9 %).

En 2015, près de 5 600 effets de commerce impayés ont été enregistrés, soit une diminution de 6,3 % sur un an. La contraction observée ces dernières années s'explique pour l'essentiel par une moindre utilisation des effets de commerce.

Cette baisse du nombre d'effets impayés conjuguée à celle du montant moyen (-9,6 %) engendre un recul du montant total de 3,8 %, pour s'établir à 25,6 millions d'euros.

Répartition des montants des incidents de paiement par activité en 2015



Source : IEDOM

Les TAAF : acteur de l'économie bleue au cœur de l'océan Indien

Quotas de poissons pour la campagne 2015-2016

	en tonne
Légine	6 300
Poisson des glaces	1 490
Langouste	330
Cabot	30
Rouffe	25
St-Paul	15

Source : TAAF

L'IEDOM vient de publier une note sur les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) dont le siège social de l'autorité administrative se trouve à Saint-Pierre de La Réunion. Après une présentation des caractéristiques structurelles, la note dresse une vue d'ensemble des domaines d'excellence de cette collectivité, à savoir la biodiversité et les ressources océaniques (pêche, réserves d'hydrocarbures, ...) qui sont au cœur des enjeux de la politique maritime et de l'économie bleue.

Ces territoires d'outre-mer, qui n'hébergent pas de population permanente, sont constitués de la plus vaste réserve naturelle de France soit près de 80 % de la surface totale des réserves naturelles nationales.

Les TAAF administrent 2 367 400 km² de zones économiques exclusives (ZEE)¹, soit la deuxième ZEE de France après la Polynésie française. Elles contribuent ainsi largement à placer la France au deuxième rang mondial pour son emprise maritime. Le préfet des TAAF dispose de pouvoirs étendus en matière de gestion durable des pêches dans ces territoires. Il gère ainsi la pêche à la légine dans les ZEE de Crozet et de Kerguelen. Le total admissible de capture de ce poisson a été fixé à 6 300 tonnes pour la campagne 2015-2016, en hausse de 5 % par rapport à la précédente.

La Note Expresse Portrait est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

¹ Espace maritime sur lequel un État côtier exerce des droits souverains en matière d'exploration et d'usage des ressources.

BRÈVES ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Décembre 2015	130,5	+0,6 %	0,5 %
	IPC France entière		128,0	+0,2 %	+0,2 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Janvier 2016	23 368	-16,7 %	+0,6 %
	Cumul (milliers d'euros)		23 368	-	+0,6 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (millions d'euros)	Décembre 2015	422,9	-0,8 %	+3,1 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul décembre	4 691,4	-	+0,4 %
	Exportations (millions d'euros)	Décembre 2015	42,0	+26,9 %	+8,2 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul décembre	294,4	-	+3,5 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Décembre 2015	136 220	+1,2 %	1,2 %

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

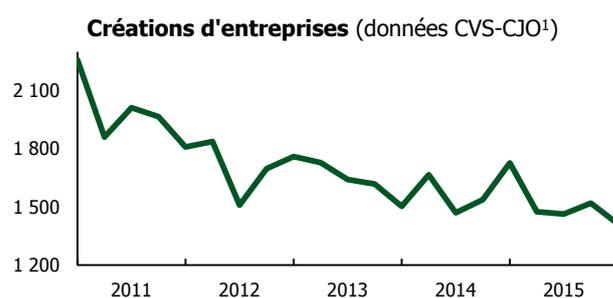
			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Décembre 2015	210 731	+26,7 %	+1,6 %
	Cumul	Cumul Décembre	2 136 893	-	+3,6 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	3 ^e trimestre 2015	241 000	+3,7 %	+13,4 %
	Cumul	Cumul septembre	700 700	-	+9,6 %
Construction (Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros)	Décembre 2015	23 934	-	+7,1 %
	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Décembre 2015	350,2	-	+10,9 %
	Effectifs salariés du BTP	Décembre 2015	16 201	-3,3 %	+4,7 %

Baisse des créations d'entreprises au 4^e trimestre 2015

Les créations d'entreprises baissent de 7,1 % (données CVS-CJO¹) au quatrième trimestre 2015 par rapport au troisième trimestre. Cette baisse concerne toutes les catégories juridiques et plus particulièrement les entreprises individuelles classiques hors micro-entrepreneur. Le recul est assez fort dans la construction (-20 %) et les autres services (-8 %).

Sur l'ensemble de l'année, La Réunion compte moins de 5 900 entreprises nouvelles, en repli de 8,1 % après -1,6 % en 2014. La baisse concerne toutes les formes juridiques et plus particulièrement le régime de micro-entrepreneur (-26 % après -20 % en 2014). En France entière, le nombre de nouvelles entreprises s'inscrit en baisse de 4,8 %

L'étude est disponible sur le [site de l'Insee](#).



¹ Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables
Source : Insee - Sirene

La production de viande bovine à La Réunion

La Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf) de La Réunion vient de publier une analyse sur la filière bovine à La Réunion. La note montre que la production locale de viande bovine couvre 39 % du marché de frais en 2014. Le recours aux importations reste donc prédominant pour couvrir les besoins des consommateurs (8 kg équivalent carcasse par habitant contre 24 kg en France métropolitaine).

A La Réunion, la filière bovine est bien organisée et développe sa stratégie autour de la valorisation de la production locale notamment avec le projet DEFI qui a pour objectif de conquérir 10 points de parts du marché supplémentaires d'ici 2021. Au-delà de ces programmes et de l'appui des interprofessions, d'autres axes de développement sont étudiés tels que l'amélioration des performances zootechniques des élevages et la maîtrise des conditions de reproduction.

L'étude est disponible sur le site de [la Daaf](#).

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	0,05%	date d'effet	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal		0,30%		10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt		-0,30%		09/12/2015

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Créances de personnes physiques		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)				
	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
(Hors besoins professionnels) :	4,54%	0,75%	0,75%	1,25%	1,50%	0,50%
Autres cas :	1,01%					

* hors prime d'Etat

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,1290%	-0,1270%	-0,1270%	-0,2280%	-0,2290%	-0,1620%	-0,0890%	0,0150%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

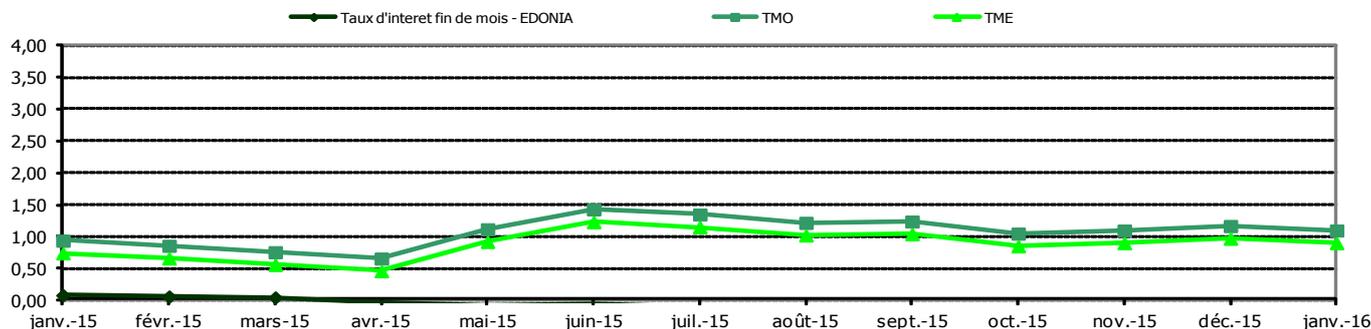
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Octobre	Novembre	Décembre	janvier	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
0,85%	0,90%	0,97%	0,90%	1,05%	1,10%	1,17%	1,10%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} janvier 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	3,96%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,27%
Prêts à taux variable	3,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,83%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,36%
Autres prêts		Découverts en compte	13,43%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	19,99%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,56%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,25%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,61%	Découverts en compte	13,43%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

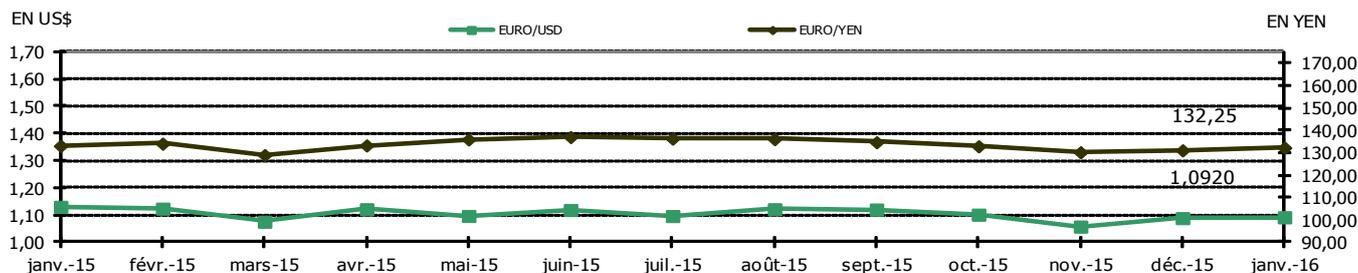
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,0920	EURO/ZAR (Afrique du sud)	17,4927	EURO/SRD (Surinam)	4,3327
EURO/JPY (Japon)	132,2500	EURO/BWP (Botswana)	12,3937	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9388
EURO/CAD (Canada)	1,5363	EURO/SCR (Seychelles)	14,9550	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,6559
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7641	EURO/MUR (Maurice)	39,0467	EURO/BBD (La Barbade)	2,1661
EURO/SGD (Singapour)	1,5550	EURO/BRL (Brésil)	4,4294	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	6,9436
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,5101	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,8149	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3474,8271	EURO/XCD (Dominique)	2,9243	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : Thierry BELTRAND

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint-Denis

Achévé d'imprimer le 22 février 2016 - Dépôt légal : février 2016 - ISSN 1240-3857